

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 102

présenté par
Mme Bazin-Malgras

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.